

Réf: Dossier 392407

Avis de constitution

SOCIETE « GARAGE SANGARE PIECE » en abrégé « GSP ELECTRO »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME 220  
LOGEMENTS NON LOIN DU 7IEME ARRONDISSEMENT, Lot  
176, Ilot 193

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GARAGE SANGARE PIECE » en  
abrégé « GSP ELECTRO »

Objet : ENTRETIEN ELECTRICITE, PROGRAMATION, SCAN  
AUTO, ACHAT ET VENTE DE BOITE NOIR, PIECES AUTO,  
PIECES ELECTRONIQUES AUTO.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME 220  
LOGEMENTS NON LOIN DU 7IEME ARRONDISSEMENT, Lot  
176, Ilot 193

Dirigeant(s) M SANGARE LAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02892 du 17/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16984/GTCA/RC/2025 du 17/03/2025

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

